

Allocution de Monsieur Edouard FRITCH,
Président de la Polynésie française

Lucien LI
Chevalier de l'ordre de Tahiti Nui

Le 30 juillet 2018

Lucien LI,

Vous êtes né 18 janvier 1961 à Papeete. Appelé sous les drapeaux le 12 juillet 1979, vous incorporez le bataillon d'infanterie de marine de Tahiti, avant d'être affecté au 57ème bataillon de commandement du pacifique d'Arue.

Désireux de vous engager dans une carrière militaire, vous obtenez ensuite brillamment, en France, le brevet militaire vous permettant d'intégrer le corps des sous-officiers de l'Armée de Terre. Attiré par les métiers de la force publique, vous êtes ensuite accepté, en septembre 1984, à l'école de sous-officiers de gendarmerie de Châtellerault. Puis, en juin 1985, vous rejoignez le groupe des pelotons mobiles de Papeete.

Vous vous distinguez, le 22 octobre 1987, lors d'une opération délicate de maintien de l'ordre. Grâce à votre persuasion, votre connaissance des manifestants et votre sang-froid, vous rendez possible, sans emploi de la force, l'évacuation de manifestants. Sportif accompli, vous obtenez plusieurs médailles dans les disciplines telles que le tir au pistolet, le marathon, le triathlon, le football et le va'a.

En 1994, vous obtenez l'examen d'officier de police judiciaire, et êtes muté à la brigade territoriale de Pirae en qualité de gendarme. La même année, vous rejoignez la brigade territoriale d'Arue en qualité d'enquêteur, où vous démontrez d'emblée une motivation et un dynamisme marqués par le domaine judiciaire.

En août 1997, vous êtes en poste à la brigade de Moorea, avant d'être affecté, en 2001, à la brigade des Tuamotu-centre en qualité d'adjoint. En août 2003, vous rejoignez la brigade de recherches de Papeete en qualité d'enquêteur spécialisé en matière de délinquance financière. À ce titre,

vous avez été amené à traiter de nombreuses enquêtes politico-financières sensibles. En mai 2006, vous dirigez également une enquête criminelle relative à un viol commis en réunion ayant entraîné la mort d'une jeune fille mineure. Votre travail dans cette enquête vous vaudra un témoignage de satisfaction du directeur général de la gendarmerie nationale en personne.

En août 2007, vous êtes affecté à la section de recherches de Papeete en qualité de commandant par intérim. Vous vous distinguez dans vos fonctions de directeur du groupe d'identification des victimes dans le cadre de l'enquête judiciaire à la suite du tragique accident aérien survenu au large de Moorea. Puis, vous vous illustrez une fois de plus en menant avec brio une difficile enquête, portant sur d'importants détournements de fonds publics commis au préjudice de l'Office des Postes et Télécommunications. Votre expertise judiciaire va permettre la mise en cause des principales personnes impliquées dans ces détournements.

Vous intégrez, en août 2008, le corps des officiers de gendarmerie. En mai 2010, vous vous distinguez une fois de plus en obtenant, 23 ans après les faits, l'arrestation et les aveux d'un violeur et meurtrier d'une jeune fille de 17 ans. La même année, vous acceptez une mutation à la section de recherches de Paris en qualité d'adjoint à la division d'atteinte aux personnes. Vous prenez la direction de nombreuses enquêtes notamment deux homicides commis à l'international dont un à Libreville, au Gabon, et un à Agadir, au Maroc.

De retour en Polynésie, vous êtes affecté, en août 2012, à la compagnie de gendarmerie départementale des Archipels à Papeete, entité composée de 15 brigades territoriales réparties sur un espace maritime aussi vaste que l'Europe. En 2014, vous prenez le commandement de cette compagnie. Depuis votre prise de fonction, vous avez conduit de multiples opérations complexes. De plus, votre connaissance des spécificités de chaque archipel vous permet de faire des propositions utiles et pertinentes dans le choix des affectations des commandants d'unité. Ainsi, 11 des 15 brigades de la compagnie des archipels sont actuellement commandées par des Polynésiens.

Totalement investi dans votre commandement depuis 4 années, vous êtes un officier brillant, qui par votre action personnelle et par l'exemple, maintient votre compagnie à un niveau élevé de performance et de rayonnement sur l'ensemble du territoire polynésien.

Chef d'escadron, vous êtes, à ce jour, le premier et le seul polynésien ayant atteint ce niveau de grade et de responsabilité. Pour votre parcours exemplaire, j'ai l'honneur, Lucien Li, de vous élever au rang de chevalier dans l'ordre de Tahiti Nui.